



**14 décembre – Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM)
« Déroute de la concertation : Le gouvernement du Québec a-t-il le souci du développement durable ? »**

Au Ministère du Développement Durable, Environnement et des Parcs, une table de concertation semble être en déroute. Plusieurs organisations travaillant sur le développement durable se retirent des travaux du ministère.

Depuis le 2010, le Bureau de coordination du développement durable du MDDEP coordonne les activités de la Table de concertation des indicateurs du développement durable, suite aux recommandations de la Commission des transports et de l'environnement. Cette table de concertation devait avoir pour mandat de suivre et commenter le développement des indicateurs du développement durable, en mesurer la progression, proposer des bonifications à cette d'indicateurs et d'identifier les besoins en cette matière.

Or, cet exercice de concertation a grandement perdu de sa légitimité. Nous avons constaté que plusieurs freins à cette concertation limitent grandement la franche participation des partenaires du développement durable. Les dernières réunions ont laissé un malaise généralisé, l'impression de simplement avaliser et légitimer les travaux effectués par les experts du ministère, alors que plusieurs intervenants n'ont pas accès aux ressources financières et techniques nécessaires pour permettre le dialogue et la proposition d'initiatives.

Ainsi, une organisation plus modeste est grandement désavantagée par rapport à une autre, possédant des budgets de recherches et les fonds nécessaires pour couvrir les déplacements des professionnels siégeant à cette table de concertation. Déjà plusieurs des membres de la table ont quitté cette année cet espace de concertation, dont la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM). De plus, la mesure de la progression québécoise, en développement durable, devrait être soutenue par la reconnaissance des aspects sociaux d'un tel développement (Qualité de vie, dialogue avec les communautés, conditions de travail, etc.). Nous constatons que ces aspects demeurent largement occultés au sein de la table de concertation.

Pour toutes ces raisons, presque la majorité des organisations se sont retirées de la Table de concertation, jugeant que tant son mandat que l'organisation pratique du travail ne permettent pas de faire progresser le Québec sur la voie du développement durable, et vont à l'encontre de l'esprit de la Loi sur le développement durable.

C'est pourquoi nous croyons impératif d'insister, auprès des autorités concernées, pour une révision des pratiques de concertation au sein du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : en assurant une juste représentativité des groupes sociaux au sein de cette instance, en facilitant financièrement leurs participations techniques dans les échanges, et en permettant l'esprit d'initiative par le dialogue et l'engagement des parties prenantes.

*Renaud Ledoux
Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM)*